



Réunion des Ministres de l'éducation de l'OCDE

Enseignement supérieur : qualité, équité et efficience

27-28 juin 2006 / Athènes

[Résumé de la présidence

Résumé de la présidence, Mme Marietta Giannakou, ministre grecque de l'éducation nationale et des cultes

OCDE



Education

Conclusions

L'enseignement supérieur joue un rôle moteur dans la croissance économique et la cohésion sociale. Avec plus de 17 000 établissements d'enseignement supérieur dans le monde, son essor est considérable. Pendant cette réunion, nous sommes convenus d'une nouvelle tâche : dépasser la question de l'expansion, en ne cherchant pas uniquement à *agrandir* le secteur de l'enseignement supérieur, mais aussi à *améliorer*.

Nous avons étudié les moyens d'y parvenir. Chaque pays est différent et de nombreux points de vue ont été exprimés, mais nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de mettre en œuvre un vaste programme de réformes mettant l'accent tout particulièrement sur les résultats. Il est nécessaire d'entreprendre des réformes dans six domaines :

Le financement : Certains pays, notamment en Europe, doivent investir davantage dans l'enseignement supérieur ; pour d'autres, la priorité est de mieux utiliser les fonds existants. Les réformes contribueront à créer de nouvelles sources de financement. Un certain nombre de pays restent attachés à la gratuité des études supérieures pour leurs étudiants, tandis que d'autres acceptent aujourd'hui l'idée du Secrétariat de l'OCDE, selon laquelle les contributions des diplômés aux coûts de leurs études, peuvent constituer un moyen efficace d'augmenter les ressources, cette solution étant compensée par des mesures d'aide aux étudiants issus des milieux relativement défavorisés.

Un enseignement plus équitable : L'accès à l'enseignement supérieur doit être élargi pour que tous les milieux sociaux puissent en bénéficier. Il s'agit là d'un véritable défi pour les systèmes scolaires comme pour l'enseignement supérieur. Aussi est-il nécessaire d'agir à tous les niveaux des systèmes éducatifs pour s'attaquer à ce problème.

Mettre davantage l'accent sur ce que les étudiants apprennent : Nous devons obtenir des données plus fiables sur les résultats de l'enseignement. Lors de notre réunion, le Secrétaire général de l'OCDE a proposé le concours de l'Organisation pour élaborer de nouveaux indicateurs des résultats de l'enseignement supérieur, en s'appuyant sur l'expérience tirée des enquêtes du PISA.

Encourager la réactivité et la diversité : De nombreux pays doivent mettre en œuvre des réformes visant à améliorer les incitations – pour renforcer la responsabilité des établissements en matière de qualité et de résultats. Nous voulons parvenir à un équilibre entre la responsabilité des résultats et l'assouplissement des contrôles réglementaires, et nous souhaitons encourager les établissements à poursuivre des missions plurielles, qui répondent aux besoins des étudiants et de nombreux autres groupes.

La recherche et l'innovation : Nous reconnaissons tous la capacité de la recherche et de l'innovation à stimuler la croissance dans les sociétés fondées sur le savoir. Nous sommes conscients du double défi auquel les systèmes d'enseignement supérieur sont confrontés – soutenir une recherche d'envergure mondiale, tout en procurant des avantages économiques et sociaux au niveau local comme à l'échelle du pays.

Migration et internationalisation : Nous nous sommes penchés sur la tendance croissante des étudiants, des enseignants et des chercheurs à étudier et à travailler hors de leurs pays d'origine. La plupart des pays de l'OCDE sont touchés par ce phénomène, certains plus que d'autres. Le processus de Bologne, par exemple, peut apporter une réponse à cette évolution. Les pays doivent examiner les politiques d'immigration, ainsi que les politiques de l'enseignement supérieur elles-mêmes, afin d'élaborer des solutions cohérentes.

Nous nous accordons tous à penser que l'enseignement supérieur ne pourra échapper à de profonds changements, qui seront parfois difficiles. Notre présence ici et les conclusions

auxquelles nous sommes parvenus marquent clairement notre détermination à diriger les ajustements nécessaires et non à les subir.

Séance plénière d'ouverture

Selon Mme **Marietta Giannakou**, ministre grecque de l'éducation nationale et des cultes, la réforme dans l'enseignement supérieur doit être axée sur la qualité, l'efficacité sociale et économique et l'équité. L'enseignement supérieur a une double mission : d'une part, il doit promouvoir la démocratie, la tolérance et la cohésion sociale, et d'autre part, il alimente le développement économique à travers la création de connaissances et de compétences. La réforme de l'enseignement supérieur doit prendre la forme d'un partenariat entre l'État (garant de l'accès pour tous), les partenaires sociaux ainsi que l'économie du savoir et la société. La ministre a également mis en lumière l'internationalisation croissante de l'enseignement supérieur, au moyen d'instruments tels que le processus de Bologne, mais aussi à travers les travaux de l'OCDE.

Le Secrétaire général de l'OCDE, M. **Angel Gurría**, a souligné l'urgence de la réforme. L'enseignement supérieur, qui a crû *en quantité*, doit maintenant gagner *en qualité*. L'OCDE estime que les diplômés doivent apporter leur contribution au financement de leurs études, contribution qui serait compensée par des mesures d'aide aux étudiants issus de milieux défavorisés. Le Secrétaire général a plaidé pour une plus grande reconnaissance des pédagogies efficaces ainsi que pour des indicateurs plus solides de la qualité de l'enseignement, et a appelé à la mise en œuvre d'un programme de type « PISA pour l'enseignement supérieur », mené par l'OCDE, ainsi qu'à des mesures plus rigoureuses de la transparence des établissements, que viendraient équilibrer l'autonomie et la diversification de leurs missions.

Des rapports ont été reçus à l'issue de la récente réunion des ministres de l'éducation dans le cadre du G8 ainsi que des consultations avec le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC). Lors de sa réunion, le G8 a diffusé la *Déclaration de Moscou*, qui met en avant le soutien que doit apporter l'enseignement à l'innovation, approuve les objectifs de l'UNESCO en faveur de l'éducation pour tous et souligne que l'action gouvernementale doit apporter une réponse à l'accroissement des migrations. Le BIAC comme le TUAC ont affirmé avec force l'importance qu'ils attachaient à l'enseignement supérieur en tant qu'élément moteur du développement économique et social. Le TUAC a particulièrement mis l'accent sur le libre accès, tandis que le BIAC a souligné la place des entreprises et de l'économie dans ce secteur.

Séance plénière 1 – La vocation, la gouvernance et la viabilité de l'enseignement supérieur

Le débat a été ouvert par M. **Kenji Kosaka**, ministre japonais de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et des technologies. Il a présenté les initiatives prises par son pays pour accroître l'autonomie des universités nationales, renforcer l'assurance qualité et améliorer la compétitivité à l'échelon international de la recherche universitaire au Japon.

Points sur lesquels il y a eu accord

Les ministres :

- Ont affirmé leur volonté d'étendre la participation à l'enseignement supérieur afin d'encourager l'intégration sociale et de développer la formation tout au long de la vie.
- Ont estimé nécessaire de réformer les systèmes de financement et de gouvernance afin de permettre aux établissements d'enseignement supérieur de remplir leurs missions compte tenu de ressources limitées.

- Ont admis le besoin de diversifier davantage les types d'établissement afin de répondre à l'ensemble des besoins des pays et des attentes des citoyens.
- Ont reconnu que l'enseignement supérieur prenait une dimension de plus en plus mondiale et que les systèmes devaient tenir davantage compte de l'évolution à l'échelle internationale, notamment en ce qui concerne la mobilité des travailleurs hautement qualifiés.
- Ont reconnu que l'OCDE pouvait apporter son concours à la production de données sur les résultats des apprenants et sur les liens avec l'emploi (en puisant dans l'expérience acquise avec le PISA et l'*Étude de l'OCDE sur l'emploi*).

Points sur lesquels il y a eu débat

Les ministres :

- Ont noté la diversité des systèmes de financement. Certains pays conservent des financements entièrement publics, beaucoup encouragent la multiplicité des sources de financement, tandis que d'autres répercutent une partie des coûts sur les étudiants.
- Ont étudié la question de la différenciation des établissements. Dans nombre de pays, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur forment deux secteurs éducatifs distincts. Dans certains, les universités publiques non différenciées occupent une place prédominante, dans d'autres, les établissements privés sont très nombreux.
- Ont clairement souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur la qualité. Toutefois, ils ont fait valoir que les systèmes d'enseignement supérieur sont très divers, tout comme les attentes en matière de qualité de leurs nombreuses parties prenantes.

L'Honorable **Julie Bishop** MP, ministre australienne de l'éducation, des sciences et de la formation, a souligné, en conclusion, que l'enseignement supérieur avait de grandes responsabilités sociales. Pour les assumer, les nations doivent composer un dosage subtil dans trois domaines : le financement (entre contribuables et diplômés), la gouvernance (entre autonomie et transparence) et l'impact (entre mondialisation et besoins locaux).

Séance plénière 2 – Améliorer la qualité, la pertinence et l'impact de l'enseignement supérieur

Le débat a été ouvert par Mme **Margaret Spellings**, ministre de l'éducation des États-Unis. Elle a fait observer que la qualité, la transparence et le coût représentaient des préoccupations majeures de l'ensemble de la communauté de l'OCDE et de la Commission américaine sur l'avenir de l'enseignement supérieur (*US Commission on the Future of Higher Education*).

En réponse, M. **Manuel Heitor**, Secrétaire d'État à la science, à la technologie et à l'enseignement supérieur du Portugal, a proposé que les systèmes d'enseignement supérieur soient considérés comme des mécanismes de renforcement des compétences des adultes tout au long de leur vie.

Les ministres :

- Ont fait part de préoccupations communes à propos des différences d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur, et ont noté que ces disparités semblaient venir des premiers stades de l'apprentissage, à la maison et à l'école. Ils sont convenus que les politiques et l'analyse de l'équité devaient se concentrer sur cette question.
- Ont noté que l'internationalisation de l'enseignement supérieur pouvait générer des pressions concurrentielles et des évaluations comparatives contribuant à l'amélioration de la qualité.

- Ont reconnu que les principales parties prenantes, notamment les étudiants, les familles et les autorités, devaient disposer de meilleures informations sur des sujets tels que la qualité et le coût pour prendre leurs décisions et rendre les établissements comptables de leurs résultats. Ils ont fait valoir que les étudiants devaient jouer un rôle majeur dans l'évaluation de la qualité et de la pertinence de l'enseignement.
- Se sont accordés à dire que l'enseignement supérieur devait s'adapter aux besoins économiques et sociaux, et que les diplômés devaient avoir des compétences adaptées, entre autres, à la vie active. Ils ont également exprimé des inquiétudes concernant un éventuel décalage entre les besoins du marché du travail et les qualifications des étudiants.
- Ont estimé que la recherche devait répondre au besoin d'innovation et présenter un intérêt pour les problèmes de la société dans son ensemble, ce qui suppose par exemple des mesures adaptées pour le transfert de connaissances et de technologies, ainsi que des mécanismes de financement de la recherche liés à ces résultats.
- Ont relevé des domaines dans lesquels l'OCDE pouvait jouer un rôle essentiel pour les pays Membres, notamment en ce qui concerne l'évaluation des résultats de la formation, l'organisation d'un débat international à propos des résultats sur le marché du travail ainsi que des évaluations comparatives à l'échelon international.

En conclusion, le Secrétaire général a formulé quelques observations sur le rôle de l'OCDE au regard de ces questions. Il a pris acte de la profonde divergence des points de vue sur les effets de l'internationalisation, et a indiqué que l'OCDE allait renforcer ses analyses dans ce domaine, en étroite collaboration avec l'UNESCO. Il a ajouté que l'évaluation des systèmes nationaux d'enseignement supérieur à travers l'examen des résultats méritait que l'on s'y intéresse, et que la réussite des travaux dans ce domaine dépendrait de l'engagement des pays Membres.

Thème A : Qui devrait financer l'enseignement supérieur ?

M. **Bill Rammell**, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la formation permanente du Royaume-Uni, a exposé le problème en jeu : des ressources supplémentaires sont nécessaires pour faire face à l'accroissement des effectifs de l'enseignement supérieur, mais il semble difficilement envisageable d'augmenter les impôts. Aussi certains pays sont-ils contraints de choisir entre trois voies : limiter les effectifs dans les systèmes financés sur fonds publics, étendre les possibilités dans les limites des ressources publiques disponibles en diluant davantage ces dernières, ou diversifier les sources de financement.

Les ministres conviennent de la difficulté ; ils ont mis en avant la nécessité de recenser tous les obstacles à la participation – pas uniquement les droits d'inscription, mais aussi le coût de la vie, les handicaps et les obligations familiales – de manière à établir des mesures permettant d'accroître les ressources tout en améliorant l'équité de l'enseignement supérieur.

Les ministres se sont accordés à dire que les solutions passant par l'application de droits d'inscription étaient délicates d'un point de vue politique ; des ministres européens ont également observé les signes d'un soutien politique moindre en faveur des régimes sans droits d'inscription lorsque cela implique de subventionner l'enseignement supérieur pour les étudiants d'autres pays de l'Union européenne.

Points sur lesquels il y a eu débat

Les ministres ont exprimé des points de vue divergents concernant :

- L'importance des droits d'inscription en tant qu'obstacle à la scolarisation dans le supérieur.

- Le degré auquel les aides publiques à l'enseignement supérieur sont régressives lorsque le régime fiscal est très progressif et lorsqu'il existe d'autres prestations sociales.
- Les ajustements à opérer dans le financement de manière à préserver/renforcer l'incitation à mener les études rapidement à leur terme, et à s'assurer de la transparence des établissements.
- La question de savoir si un accroissement des financements privés entraînerait une réduction des financements publics.

Il a été proposé que l'OCDE contribue à résoudre certains de ces problèmes en examinant :

1. L'impact des droits d'inscription et d'autres coûts sur le profil des étudiants.
2. Comment les régimes fiscaux et les systèmes de prestations sociales déterminent ceux qui tirent avantage de l'enseignement supérieur, et les conséquences qui en découlent pour la question de savoir qui doit financer le secteur.
3. Les obstacles à la scolarisation à ce niveau d'enseignement.

Thème B : Mesurer la qualité et l'impact de l'enseignement supérieur

Ouvrant la discussion, **M. Gwang-Jo Kim**, ministre coréen de l'éducation et du développement des ressources humaines, a fait observer que la légitimité des jugements portés sur la qualité de l'enseignement supérieur demeurait contestée et a souligné la nécessité d'approfondir l'examen des normes et des méthodes à utiliser pour définir et évaluer la qualité de l'enseignement supérieur. En particulier, alors que divers indicateurs de la qualité de la recherche existent, il faudrait redoubler d'effort pour établir les indicateurs voulus de la qualité de l'enseignement, l'idée étant de pouvoir repérer les mauvaises pédagogies et récompenser les bonnes. Il a souligné qu'il était nécessaire de mesurer la qualité des résultats de l'enseignement supérieur, à la fois pour justifier l'affectation des ressources publiques et l'efficacité avec laquelle elles sont employées par des établissements jouissant d'une autonomie sans cesse plus grande, et pour continuer d'améliorer la qualité et la pertinence des résultats de manière plus générale et plus systématique, afin que les établissements d'enseignement supérieur soient efficacement au service des économies et des populations locales.

Les participants ont passé en revue les mécanismes existants d'assurance qualité dans les pays. Ils ont estimé qu'une plus grande transparence des résultats de l'enseignement supérieur était essentielle pour améliorer les performances des établissements, mais ont noté que l'on commençait tout juste à étudier les normes et les méthodes possibles pour définir et évaluer la qualité de l'enseignement supérieur.

Les participants au groupe de travail ont invité l'OCDE à étudier comment :

1. Réduire le déficit d'information sur l'efficacité de la gouvernance et du financement de l'enseignement supérieur au regard des résultats.

La réalisation de cet objectif exigerait de mieux articuler les objectifs de l'enseignement supérieur et de décider des normes et méthodes à utiliser pour définir la qualité des résultats du secteur, ce qui supposerait de mieux évaluer les compétences dont les personnes doivent être dotées pour soutenir la concurrence dans une économie mondiale. Une évaluation utile et fiable de ces compétences comporte des difficultés importantes. Les participants ont également constaté que les prestataires, les pouvoirs publics et les employeurs n'ont pas besoin des mêmes informations concernant la qualité des résultats de l'enseignement supérieur.

2. Mettre à profit la réussite du PISA en recherchant des méthodes du même genre pour évaluer la valeur ajoutée apportée par les établissements d'enseignement supérieur sous forme d'acquis.

Les travaux entrepris devront se fonder sur des critères multidimensionnels de la qualité de l'enseignement afin de refléter la diversité des missions, des clients et des prestataires de l'enseignement supérieur dans l'ensemble des pays. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer les processus d'évaluation comparative afin d'aller au delà des classements des établissements. Les mécanismes d'évaluation ne doivent pas s'arrêter à la seule mesure des résultats, mais permettre aux autorités comme aux établissements eux-mêmes d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur selon une approche dynamique. La qualité comporte de multiples facettes et il sera nécessaire de bien piloter l'élaboration de la méthodologie.

3. Aider les pays Membres à partager leurs données sur l'utilisation des lignes directrices de l'UNESCO/OCDE relatives à l'assurance qualité.

Les participants ont fait remarquer que des travaux connexes étaient en cours dans d'autres organisations et dispositifs internationaux, notamment l'Union européenne, l'UNESCO et le processus de Bologne.

Thème C : La contribution de l'enseignement supérieur à la recherche et à l'innovation dans une économie mondiale du savoir

En créant des savoirs nouveaux, les établissements d'enseignement supérieur apportent une contribution de premier plan à l'innovation, mais de nombreux pays peuvent encore aller plus loin. Les participants ont recensé plusieurs défis auxquels les ministres de l'éducation doivent faire face. Suite à une présentation stimulante de M Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, France, les participants sont parvenus aux conclusions suivantes :

1. **Le financement de la recherche de l'enseignement supérieur doit être renforcé.**
Il faut augmenter les financements publics, mais de grandes réalisations sont également possibles grâce à des partenariats avec le secteur privé.
2. **Il y a lieu de renforcer les liens entre la science et les entreprises :**
 - a. Par la création de centres d'excellence – et par un plus grand souci de la qualité.
 - b. Par divers autres moyens, tels que les entreprises nées de la recherche universitaire ou la présence de représentants d'entreprises dans les conseils d'université.
 - c. En cherchant d'autres voies que celles de l'industrie : les services revêtent une importance grandissante pour l'innovation.
 - d. En encourageant la demande de type scientifique auprès des entreprises : la demande en matière de recherche scientifique est souvent limitée dans les petites entreprises.
3. **Il faut doter les personnes des moyens et des compétences nécessaires pour qu'elles s'adaptent au changement :**
 - a. En favorisant la diversité des enseignements et des formations, et notamment les diplômes professionnels plus étroitement liés au monde du travail.
 - b. En renforçant l'attrait des universités en tant qu'employeurs, ce qui peut également contribuer à freiner la fuite des cerveaux.

- c. En stimulant l'enseignement général et l'innovation en matière de pédagogie, afin de promouvoir la créativité et l'assimilation des nouvelles connaissances.
 - d. En tenant compte du besoin croissant de mobilité.
4. **Les décideurs publics ne doivent pas ignorer l'aspect social de la recherche universitaire :**
Les sciences humaines et sociales ont un rôle important à jouer.
5. **L'OCDE pourrait apporter sa contribution, en :**
- a. Enrichissant la base de données factuelles – concernant l'impact de l'enseignement et les liens entre formation, innovation et croissance – dans la mesure où l'on ne sait pas toujours très bien dans quelle mesure les établissements d'enseignement supérieur peuvent et doivent contribuer à l'innovation.
 - b. Examinant les faits récents intervenus en dehors de l'OCDE – en Chine et en Inde
 - c. Offrant une enceinte permettant de confronter les expériences et les approches.

Les participants ont également étudié l'homologation et l'harmonisation des règles au plan international, mais ne sont pas parvenus à tirer de conclusion sur ce point.

Défis et opportunités du marché mondial de l'éducation (déjeuner de travail)

Points sur lesquels il y a eu accord

L'internationalisation de l'enseignement supérieur peut bénéficier aux pays d'origine comme aux pays d'accueil, et offrir de grandes possibilités de développement pour les peuples du monde.

Les conditions liées à la qualité et à la pertinence des activités transnationales de formation doivent être remplies afin que tous les pays en tirent les avantages potentiels, notamment :

- Disposer de services étrangers répondant aux besoins économiques, sociaux et culturels du pays d'accueil.
- Protéger les apprenants contre des services, titres et diplômes de qualité médiocre.
- Obtenir des titres et diplômes valides et transférables à l'échelon international.
- Disposer d'organismes d'assurance qualité et d'homologation fiables dans les pays d'accueil.

En revanche, l'internationalisation de l'enseignement peut entraîner un risque de « fuite des cerveaux » pour les pays d'origine.

Points sur lesquels il y a eu débat

Certains pays ont préconisé l'élaboration de normes de maîtrise de la qualité reconnues à l'échelle internationale, tandis que d'autres ont estimé que cette responsabilité incombait aux organismes nationaux.

L'intégration de l'enseignement de base dans le champ d'application de l'AGCS a suscité des inquiétudes dans des pays.

Certains pays reconnaissent qu'ils doivent prendre des mesures pour s'assurer qu'ils ne satisfont pas leurs besoins en main-d'œuvre hautement qualifiée au détriment des pays en développement. Plusieurs pays souhaitent aider les pays en développement à renforcer leurs propres capacités d'enseignement.

Le préjudice subi par les pays d'origine qui perdent définitivement des personnes hautement qualifiées pourrait être atténué par des bourses plus nombreuses ou des envois de fonds plus importants dans le pays d'origine.

Principaux messages

Il y a lieu de faire progresser les travaux relatifs à l'élaboration d'un cadre international dont les autorités nationales pourraient se servir pour protéger les étudiants et autres parties prenantes contre les services de qualité médiocre et les prestataires peu scrupuleux. Les lignes directrices établies conjointement par l'OCDE et l'UNESCO peuvent jouer un rôle important à cet effet.

Les étudiants doivent pouvoir se procurer des informations fiables lorsqu'ils sont à l'étranger ou auprès de prestataires étrangers dans leur pays d'origine. Le portail en ligne que doit créer l'UNESCO est une initiative bien accueillie.

Même si l'enseignement supérieur contribue au développement économique et social dans les pays pauvres, il faut aider ces pays à renforcer leurs capacités, non seulement en termes d'assurance qualité et de reconnaissance des titres et diplômes, mais aussi en matière de formation et de recherche.

Des efforts doivent être faits pour réduire autant que possible le risque de fuite unilatérale des cerveaux et instaurer au contraire une circulation des ressources intellectuelles mutuellement profitable.

Forum sur l'avenir de l'enseignement supérieur

Fidèle à la tradition d'ouverture des réunions ministérielles en direction d'un public plus large et de la société civile, le Forum a accueilli des intervenants d'Afrique du Sud, du Japon et des Pays-Bas, qui ont abordé les thèmes retenus sous différents angles :

S'agissant de la *dimension sociale* de l'enseignement supérieur, le Dr **Mala Singh** (Afrique du Sud) :

- A dénoncé l'importance excessive accordée à la « réactivité économique » dans l'élaboration des politiques d'enseignement supérieur.
- A placé la tolérance et le souci de la justice sociale sur un pied d'égalité avec l'employabilité et l'innovation parmi les résultats à évaluer, introduisant des indicateurs de performance.
- A proposé que les établissements d'enseignement supérieur mènent des audits sur l'engagement de la communauté.

À propos des *structures des connaissances*, le professeur **Hiroshi Komiyama** (Japon) a présenté l'audacieuse stratégie adoptée par l'Université de Tokyo pour faire face à l'explosion des connaissances et à leur cloisonnement :

- Des réseaux informatiques reliant les disciplines
- Des conférences de très grande qualité conjuguant sciences et lettres.
- La création de partenariats régionaux en Asie.

Le professeur **Jo Ritzen** (Pays-Bas) a réfuté l'idée d'un ralentissement de l'expansion de l'enseignement supérieur :

- La demande va augmenter de 25 millions à l'échelle mondiale du fait de la croissance.
- La mobilité des étudiants au plan international va entraîner l'amélioration de la qualité.
- La capacité de réaction des universités est faible : pour l'augmenter, il faut atténuer la réglementation nationale.

À l'instar du Secrétaire général, il a vigoureusement préconisé l'élaboration d'un cadre international pour évaluer les performances des résultats des étudiants du supérieur (un PISA de l'enseignement supérieur) ainsi que la réalisation de travaux nouveaux sur la discrimination positive.

Les débats ont porté sur :

- L'équilibre entre réglementation et incitations.
- Le soutien de la diversité culturelle dans le contexte d'une mondialisation de la langue anglaise.
- Les formes adéquates de mesure des résultats pour soutenir divers objectifs.

Les scénarios imaginés par l'OCDE ont alimenté les discussions sur les avenir possibles et souhaitables des systèmes d'enseignement supérieur :

- Aucun modèle unique n'apparaîtra ou ne devrait apparaître, mais on devrait voir émerger des systèmes associant des éléments empruntés à plusieurs scénarios.
- Il faut éviter les polarisations, les universités peuvent par exemple répondre à des besoins locaux/régionaux aussi bien qu'internationaux.
- Notre réflexion doit s'ouvrir à des systèmes complexes si l'on veut préparer l'avenir.

En conclusion, le professeur **Sokratis Katsikas** (Grèce) est revenu sur certaines caractéristiques clés de l'université : l'autonomie (accompagnée de la transparence), l'harmonisation de l'enseignement et de la recherche, l'indépendance de l'enseignement (sans abus) et l'internationalisation.